Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft.

Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes de la Société

Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative

= Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 144 (1964)

Vereinsnachrichten: Schweizerisches Komitee für Biophysik

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Grèce et l'autre au Portugal, dans le cadre du projet MAR pour la conservation et l'aménagement des zones marécageuses tempérées que dirige le Dr Luc Hoffmann.

L'Assemblée générale, tenue à Nairobi sous les auspices et avec la coopération du Gouvernement du Kenya, a réuni quelque 230 délégués et observateurs de 43 pays. Le ministre d'Etat J. Murumbi, attaché au Cabinet du premier ministre, souhaita la bienvenue aux participants. L'Assemblée écouta également deux adresses importantes, l'une du Dr E. Gerstenmaier, président du Parlement fédéral allemand, l'autre de Son Excellence S. Udall, secrétaire de l'Intérieur du Gouvernement des Etats-Unis. Sous le titre général de l'écologie de l'homme dans les régions tropicales, les Réunions techniques occupèrent quatre jours durant lesquels 38 rapports furent présentés et discutés. Ils feront l'objet d'une publication spéciale de l'UICN.

Deux nouveaux Etats membres, l'Italie et le Kenya, ont annoncé leur adhésion, faisant un total de 19 Etats membres. En outre, 46 organisations nationales et internationales ont été acceptées depuis la dernière Assemblée en 1960, amenant ainsi le total à 190 représentant 62 pays.

Le Conseil exécutif a été renouvelé en vue de remplacer les membres dont le mandat de six ans venait à échéance. Le professeur F. Bourlière, de Paris, a été élu à la présidence.

En plus des excellentes relations de coopération entretenues avec l'UNESCO et la FAO, des contacts ont été établis avec l'Organisation mondiale de la Santé ainsi qu'avec le Comité des experts pour la conservation de la nature et du paysage du Conseil de l'Europe.

En 1963 furent publiés les comptes rendus de la Conférence d'Arusha, un volume de 367 pages avec 8 planches hors-texte. Trois numéros du «Bulletin» de l'UICN ont également paru.

Les statuts ont été modifiés pour les mettre en accord avec le Code civil suisse. Enfin les comptes annuels ont bouclé avec un léger bénéfice sur un total de dépenses de plus de 500000 fr. Un peu moins de la moitié de cette somme représente la contribution du World Wildlife Fund.

Jean-G. Baer

14. Schweizerisches Komitee für Biophysik

Die Gründung des Komitees erfolgte im Frühjahr 1963. Damit wurde eine der Voraussetzungen zur Aufnahme der Schweiz als Mitglied in die Internationale Organisation für reine und angewandte Biophysik (IOPAB) erfüllt. Das Komitee hat die notwendigen Schritte unternommen, um diese Mitgliedschaft zu erwerben.

Der Sekretär: W. Arber